Topclear ECO

FICHE TECHNIQUE

INFORMATION PRODUIT	
Catégorie	Nettoyant écologique pour les revêtements d'ombrage amovibles.
Description	En utilisant Topclear ECO, l'exploitant décide du moment où l'ombrage doit être supprimé. Topclear ECO ne convient que pour l'élimination des revêtements de la série Eclipse LD et Transpar.
Propriétés	• Certifié par Ecocert • Niveau de pH réduit • Arrêt de la classification ADR et de l'étiquetage corrosif • Plus sûr pour l'homme et l'environnement • Plus facile à stocker et à transporter • Formulation biosourcée et biodégradable conforme à la directive OECD301F • Aucun conteneur IMO nécessaire • Facile d'utilisation • Dilution avec de l'eau • S'applique par temps sec • Pour tous les types de serres
Usage recommandé	Pour l'élimination des revêtements d'ombrage Sudlac
Surface conseillée	Convient pour le verre, l'acrylate, le polycarbonate et les films plastiques
Utilisateurs identifiés	Industriel – Réservé à un usage professionnel

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	
Aspect physique	Liquide
Couleur	Incolore à jaune
Odeur	Neutre
pH	≤ 10
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Propriétés explosives	Aucune
Densité	1.01 - 1.06 g/cm^3
Viscosité	700 - 1500 mPa.s Brookfield, 5 rpm, 20 °C
Réglementation de transport (ADR, RID, IMDG, IATA, IDN)	Non applicable

CONDITIONS DE STOCKAGE	
Conditionnement	Bidon de 20 l (1 palette contient 48 bidons) 1000L IBC (1060kg)
Durée de conservation	Les conditionnements non ouverts ont une durée de conservation de 3 ans. Conserver uniquement dans le conditionnement d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Les produits doivent être protégés contre le gel (au-dessus de 5 °C) et contre la surchauffe (au-dessus de 35 °C)

ECODÉTERGENT

Cette fiche technique est basée sur de nombreuses années d'expérience. Nous ne pouvons pas être tenues responsable des dommages résultant de l'utilisation de ce produit ou d'un non respect des recommandations énoncées. Le client doit vérifier, en utilisant les informations mises à sa disposition, si les produits fournis sont adaptés à l'application envisagée. En cas de doute, consultez nos spécialistes techniques via welcome@lumiforte.com.

Sudlac est une marque de Lumiforte®

Geerstraat 8, 5111 PS Baarle-Nassau
Pays-Bas
T: +31 (0)13 50 75 399 I CofC 18029088

1 Rue Gaston Monmousseau, 38130 Echirolles
France
T: +33 (0)4 76 23 20 54 I CofC 062 500 954

Topclear ECO

FICHE TECHNIQUE

MODE D'EMPLOI	
Préparation	Agitez vigoureusement les bidons avant utilisation. Vérifiez si le réseau de distribution d'eau et l'environnement conviennent au flux d'entrée de Topclear ECO pour revêtements d'ombrages amovibles. Il est préférable de fermer l'entrée du bassin d'irrigation dès le début de l'application jusqu'à ce que le produit d'ombrage soit éliminé. Remarque : Les matériaux de toitures de serre standards ne seront pas endommagés par le Topclear ECO pour revêtements d'ombrages amovibles. Pour les matériaux de toitures de serre traités (verre diffus, revêtements AR), veuillez contacter votre fournisseur de verre.
Conditions météorologiques	• Pulvérisez la solution uniformément sur une surface sèche de la serre par temps sec et à une température minimale de 5°C. • Une vitesse du vent inférieure à 2 m/s (7 km/h). • Pour un séchage rapide : humidité relative (HR) < 90 %. • N'appliquez pas Topclear ECO sur une surface humide ou sous la pluie, car il faut au moins 20 minutes pour qu'il réagisse avec le revêtement.
Équipements	L'application doit être effectuée par pulvérisation du liquide sur la surface : • Avec un pulvérisateur • Avec un drone • À la main avec un pistolet pulvérisateur • Par drone ou hélicoptère
Protection personnelle	Portez un masque de sécurité, des gants de protection et des vêtements de protection. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Dilution	Pulvériser au moins 240 l Topclear ECO pour revêtements diffus par hectare, dilué avec 1,260 ou 1,760 litre d'eau selon la méthode d'application, en remuant sans cesse.
Application	Appliquez uniformément Topclear ECO sur la surface de la serre sèche et laissez tremper pendant au moins 20 minutes avant de brosser. Ou appliquez Topclear ECO lorsque de fortes précipitations sont prévues dans les deux jours. La pluie éliminera alors le revêtement min 5 mm. Assurez-vous que la totalité du revêtement ait été humidifié. Les endroits non humidifiés ne seront pas nettoyés. Remarque : Utiliser des sprinklers de refroidissement sur le toit pourrait causer des problèmes d'élimination. Ne pas utiliser de sprinklers sur le toit pour rincer. Ne pas utiliser d'autres agents nettoyants pour éliminer les revêtements Sudlac.

ENVIRONNEMENT	
Précautions environnementales	Diluez toujours les produits avec la bonne quantité d'eau avant de les utiliser, et les rincer avec une grande quantité d'eau. Élimination des déchets conformément aux réglementations officielles de l'État. Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

ECO CERT®
ECODÉTERGENT

Cette fiche technique est basée sur de nombreuses années d'expérience. Nous ne pouvons pas être tenues responsable des dommages résultant de l'utilisation de ce produit ou d'un non respect des recommandations énoncées. Le client doit vérifier, en utilisant les informations mises à sa disposition, si les produits fournis sont adaptés à l'application envisagée. En cas de doute, consultez nos spécialistes techniques via welcome@lumiforte.com.

Sudlac est une marque de Lumiforte®

Geerstraat 8, 5111 PS Baarle-Nassau
Pays-Bas
T: +31 (0)13 50 75 399 I CofC 18029088

1 Rue Gaston Monmousseau, 38130 Echirolles
France
T: +33 (0)4 76 23 20 54 I CofC 062 500 954